



Le président de la République, dans la perspective des élections régionales à venir, vient de signer un décret fixant le nombre de Conseillers régionaux par département et par catégorie.

Le décret a été lu hier mercredi 2 septembre 2020 au journal de 20 heures du poste national de la Crtv, le média public. Paul Biya montre par là que élections régionales auront lieu dans un futur proche, malgré la menace de Maurice Kamto.

Rappel, Maurice Kamto, leader du MRC, a clairement demandé au peuple Camerounais de s'apprêter à descendre dans la rue pour chasser Paul Biya du pouvoir, au cas où ce dernier s'obstinait à organiser les élections régionales sans avoir au préalable résolu la crise anglophone et révisé le système électoral.